

Le CAP du nouveau projet d'entreprise

Information : le 26 juin 2026, lors de l'assemblée générale de l'Ouvre-Boîtes à Pornichet, le CAP (ou la proposition d'intention du projet d'entreprise) proposé par le Conseil d'administration est voté à l'unanimité des voix exprimées : une belle preuve de confiance des sociétaires envers la coopérative.

Proposition d'intention du projet d'entreprise 2027-2032

Depuis sa naissance, l'Ouvre-Boîtes accompagne la création et le développement d'activités au sein d'un modèle coopératif, pour entreprendre autrement : ensemble, durablement et avec un fort ancrage local. Ses statuts offrent un cadre ouvert dans son objet et clair dans ses valeurs, son identité coopérative et ses principes de mise en pratique. Et c'est dans ce cadre structurant que l'Ouvre-Boîtes peut évoluer, innover, se transformer, s'adapter à des contextes changeants. Pour répondre aux enjeux identifiés et porter un projet enthousiasmant, créatif pour les 5 prochaines années, le conseil d'administration propose le Cap suivant :

Affirmer l'OB comme une entreprise partagée ancrée sur nos territoires. Elle est engagée pour le bien commun et

l'habitabilité de la planète. Elle se donne pour priorités de :

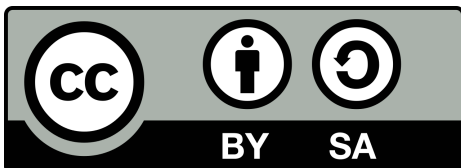
- **Renforcer le soutien** à l'activité entrepreneuriale dans la durée ;
- **Prendre soin du bien-être** des individus, avec leur diversité, de l'entrée à la sortie de la coopérative ;
- **Stimuler, développer et consolider la coopération interne** au service de l'activité économique et de la vie coopérative ;
- **Stimuler et consolider les coopérations avec d'autres acteurs du territoire** pour mieux répondre aux besoins locaux

Cela signifie :

- **Faire évoluer notre positionnement davantage vers une entreprise partagée** qui produit des biens, des services, de la coopération territoriale de manière éthique et durable (et moins comme un incubateur/outil de création d'activités). Et donc recentrer, en interne et vers l'externe, notre énergie et nos moyens mutualisés dans cette direction.

ET

- **Aller plus loin sur nos actions collectives déjà engagées** au service : du bien-être des membres de la coopérative et du collectif ; des coopérations internes et de la diffusion des pratiques coopératives comme nouveau modèle de faire ensemble ; d'une autre forme de travail ; de la transition écologique de nos territoires.



Révision #3

Créé 2026-08-20 17:01:52 CEST par Sophie Bordères

Mis à jour 2026-08-31 16:03:32 CEST par Sophie Bordères